



CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le Papillomavirus Humain (HPV)

Les papillomavirus humains (HPV) sont des virus très fréquents, transmis lors des rapports sexuels, même sans pénétration ; le préservatif n'en protège pas totalement. Environ 80% des personnes y sont exposées au cours de leur vie.

Dans 9 cas sur 10, l'infection disparaît spontanément, mais lorsqu'elle persiste, elle peut provoquer des lésions précancéreuses pouvant évoluer, après plusieurs années, vers un cancer, notamment du col de l'utérus mais aussi d'autres localisations (anus, vagin, gorge, pénis...).

Si aucun traitement n'élimine le virus, la vaccination permet de prévenir l'infection et le dépistage du cancer du col de l'utérus permet de détecter et traiter près de 32 000 lésions précancéreuses chaque année.

Pour en savoir plus →



LE SAVIEZ-VOUS ?

Entre 25 et 65 ans, vous pouvez réaliser votre test de dépistage auprès d'un professionnel de santé (médecin, gynécologue, **sage-femme**).

Ce dépistage peut aussi être effectué directement en laboratoire de biologie médicale, sur simple présentation de l'invitation de l'Assurance Maladie



Pour réaliser votre dépistage, vous pouvez prendre rendez-vous directement avec une **sage-femme**.

Centre Régional de Coordination des
Dépistages des Cancers (CRCDC)
2 boulevard Tonnellé
37044 TOURS Cedex 9

Secrétariat : 02.47.47.98.94
col.cvl@depistage-cancer.fr

La vaccination contre les Papillomavirus Humain



La vaccination contre les HPV est recommandée chez les filles et les garçons dès l'âge de 11 ans et jusqu'à 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 26 ans*.

Pourquoi vacciner dès 11 ans ?

- ➔ Meilleure réponse vaccinale
- ➔ 2 doses nécessaires (au lieu de 3 si la vaccination est débutée à 15 ans)
- ➔ La vaccination peut être administrée avec le rappel de DTP également recommandé à 11 ans.

**Depuis le 12 décembre 2025, le remboursement de la vaccination contre les HPV est possible jusqu'à 26 ans pour les hommes et les femmes.*

Le dépistage du cancer du col de l'utérus



Le dépistage repose sur un simple prélèvement au niveau du col de l'utérus appelé «frottis».

- ➔ Pour les femmes de 25 à 29 ans : un dépistage à 25, 26 et 29 ans, afin de repérer des cellules anormales.
- ➔ Pour les femmes de 30 à 65 ans : un dépistage 3 ans après le dernier frottis normal puis tous les 5 ans, pour détecter la présence du virus.

Plus d'information sur notre site Internet : www.depistage-cancer.fr / rubrique [dépistage du cancer du col de l'utérus](#)
ou sur notre page Facebook : [@Depistagedescancers.CVL](https://www.facebook.com/Depistagedescancers.CVL)